

# 22 suppressions d'emplois en 2016 ! mais combien de tripatouillages ?

Toulouse, le 14 décembre 2015

La DRFiP 31 vient de convoquer un Comité Technique Local le 18 décembre avec pour ordre du jour la déclinaison départementale du volet emploi du PLF 2016.

**La CGT Finances Publiques condamne sans ambiguïté les suppressions d'emplois année après année.**

La section CGT Finances Publiques 31 publiera dans les prochains jours un dossier complet d'analyse des suppressions d'emplois du Projet de Loi de Finances au Comité Technique Local proprement dit.

Dans l'attente, après notre premier tract téléchargeable sur notre site internet (<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/cgi-bin/resoopage.pl?1343>), nous publions sur notre site internet les suppressions d'emplois :

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/cgi-bin/resoopage.pl?1361>

Au travers de ce tract, **vous trouverez nos premières analyses, alarmantes, sur les tripatouillages de notre direction.**

## Droits et garanties des personnels

La DRFiP 31 n'a pas pris le soin de transmettre les fiches règles RH pour chacune des suppressions d'emplois ou encore « transferts et redéploiements ». Ah quoi bon !

**Que valent les personnels dans cette direction ?**

## Après les plans de qualification, voici les plans de déqualification :

Par deux fois, la DRFiP 31 transforme **des emplois de catégorie B en C !** C'est le cas pour le PIAA et la TTA.

## ASR 2016 : la direction joue les magiciens après les CTL :

**Dans l'opération de transfert du recouvrement de l'impôt de la trésorerie de Castanet vers les deux SIP de Toulouse Rangueil et Toulouse Sud-Est, la direction avait enfin admis qu'elle supprimait un emploi de catégorie A.**

De ce fait, la collègue adjointe à Castanet, en charge du secteur public local et non du recouvrement de l'impôt n'est plus titulaire de son poste. Elle se retrouve ALD à la commune de Castanet, donc toujours affectée à la trésorerie.

Mais Ô surprise, on découvre que l'emploi de cadre A est « **transféré, redéployé** » vers le SIP Toulouse Sud-Est. Ce même SIP qui accueille déjà 2C et 1B.

**Cela veut dire que si la direction avait présenté un véritable transfert de l'emploi de A vers le SIP de Toulouse Sud-Est, la collègue de Castanet aurait pu rester titulaire de son poste et travailler sereinement.**

Mais nous ne doutons pas que la direction va justifier cette opération par le fait que 2 emplois d'inspecteur (gestion et fiscalité immobilière) sont transférés du SIP Toulouse Sud-Est vers le PCRFP de Toulouse Rangueil.

Au passage la direction **transfère un emploi B de Castanet vers le SIP Rangueil et supprime un emploi B dans le même SIP dans le cadre du PLF 2016 !!! C'est logique ...**



**Le 17 décembre, se tient un CTL en deuxième lecture avec à l'ordre du jour le transfert du stock de la Taxe d'Urbanisme de la trésorerie de Muret à la trésorerie de Grenade.**

Ce transfert de mission, bien qu'il concerne plus d'une personne à Muret, se fait sans transfert d'emploi de Muret vers Grenade. **Du jamais vu !**

La direction argue du fait que les personnels de Grenade sont en surnombre ! C'est vrai, ils travaillent dans d'assez bonnes conditions, pourquoi les laisser ainsi ?

Le pire, c'est que dans le cadre du PLF 2016, la direction « transfère, redéploie », un emploi de catégorie B de Muret vers le service « Produits divers ». Nous n'allons pas remettre en cause ici les difficultés du service « Produits divers », mais cette opération est tout de même extraordinaire !

### **La fin de la départementalisation des procédures collectives :**

La direction avait convoqué un CTL le 7 décembre avec ce point à l'ordre du jour. Il ne s'est pas tenu pour cause de boycott unitaire. Il se tiendra le 17 décembre.

La direction avait déjà omis de nous transmettre le stock par SIE. Elle l'a fait à notre demande.

**Mais aurait-elle pensé à nous indiquer, dans le cadre de ce CTL, les SIE concernés par les transferts d'emplois vers le PRS ? Bien sûr que non, cela n'apporte rien au dialogue social !**

**Au final, ce sont les SIE Centre, Nord Ouest, Ouest et Ranguel qui verront un emploi de catégorie B transféré vers le PRS. 3 SIE avaient déjà contribué en 2014 .**

### **Les trésoreries de proximité à l'abri en 2016 ?**

Ce n'est pas une certitude. **Si le nouveau directeur tient ses engagements, il devrait nous communiquer ses projets pour 2017 lors du CTL du 17 décembre. Nous verrons !**

**La direction attend la finalisation du nouveau schéma départemental de coopération intercommunal pour s'attaquer à nouveau aux trésoreries de proximité.**

En revanche, cela ne devrait pas l'empêcher de proposer d'enlever le recouvrement de l'impôt à Cugnaux ou l'Union, comme elle l'a fait à Castanet.

### **Le développement du POLRE**

Dans le cadre de l'évolution des modalités de contrôle de la contribution à l'audiovisuel public, le pôle de la redevance de Toulouse (POLRE) **est renforcé de 10 emplois de catégorie C**. Nous découvrons la nature de la catégorie de ces emplois au CTL, la Direction Générale avait caché cette information au niveau national lors du CTR emplois.

Dans cette affaire, les quatre emplois réels du SCRA (situé à Balma) sont transférés au PCE de Balma.

**Il est question de cette évolution lors du CTL du 18 décembre au matin, mais l'après-midi, lors du CTL Emplois, la direction propose de supprimer un emploi C à peine transféré !**



### **Cette année, aucun service n'est épargné**

Que l'on soit dans un service de direction, dans un SIE, un SIP, un CDIF, un SPF, une trésorerie de proximité, urbaine, périurbaine, la DRFiP 31 va restructurer à tour de bras. Il ne faut pas oublier dans le grand mécano la réalisation des PCRPs, du SPF-E, le déploiement des Centres de contact ...

**C'est à la demande de Solidaires Finances Publiques 31 que le CTL Emplois est déconnecté de toute évolution des services.** La direction a répondu favorablement à cette demande et convoque donc le 18 décembre deux CTL : le matin sur les BDV et le POLRE, l'après-midi sur le PLF 2016. **La CGT Finances Publiques 31 ne partage pas cette analyse. Pour nous, la question de l'emploi ne peut être déconnectée de nos missions.**

**Une force  
à vos côtés**

**LUTTER  
PLUS**   
pour  
**GAGNER PLUS**

**J'AGIS  
JE M'ENGAGE  
JE ME SYNDIQUE!**